REGIE MUNICIPALE DE TELEDISTRIBUTION MARON

Conseil d'Administration du 9 avril 2018

<u>Présents:</u>, Aldo DE ZAN, Jean-François DRUET, Edmond GARBO, Martine GARBO, Christophe GERARD, Michel VINCK

Absents avec procuration: Florence AUDUREAU à Michel Vinck, Xavier CLEMENT à

Jean-François Druet, Alexandre SIMON à Edmond Garbo

Excusé: Jean-Marie BUTIN, Cyrille MARQUIS

Résultats 2017 et Budget Primitif 2018

Accepté à l'unanimité

> COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité le compte administratif 2017 arrêté à :

Section d'exploitation excédent de 15 966.69 €
Section d'investissement excédent de 15 756.68 €

> COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil d'Administration à l'unanimité accepte le compte de gestion établi par le Trésorier de Neuves-Maisons identique au compte administratif arrêté à :

Section d'exploitation excédent de 15 966.69 €
Section d'investissement excédent de 15 756.68 €

> AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'affecter le résultat 2017 au budget 2018 soit : 15 966.69 € en report à nouveau à la section de fonctionnement (exploitation) -compte 002.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité décide d'affecter le résultat 2017 au budget 2018 soit : 15 756.68 € en report à nouveau à la section d'investissement - compte 001

> BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité le budget 2018 arrêté à :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 28 630 €Recettes : 36 566.69 €

Section d'Investissement

Dépenses : 4 300 €
Recettes : 21 756.68 €

Le Président, Edmond *GA*RBO